



L'écho du Citoyen — Année 2010, n° 4

Mai 2010

| Dans ce numéro : | |
|---|--------|
| Editorial | Page 1 |
| Ces propositions que Mme Lamure ne veut pas entendre | Page 2 |
| Le budget municipal : comprendre ses priorités pour les changer | Page 3 |
| Assemblée Générale | Page 4 |
| Informations diverses | Page 4 |

Editorial

On peut rester à se plaindre de ce que rien ne va comme l'on veut. On peut sans cesse passer son temps à pester contre ces hommes politiques, de droite comme de gauche, qui se préoccupent plus de l'intérêt particulier que de l'intérêt général. On peut s'en prendre au monde entier sans que rien ne change. Et puis on peut aussi essayer de prendre part aux débats et se mêler de ce qui après tout nous regarde, nous citoyens.

C'est ce que nous avons commencé à faire quand nous avons créé l'association **Gleizé Citoyenne et Solidaire**.

C'est ce que nous continuons à faire en nous intéressant au budget municipal. L'idée n'étant pas de critiquer pour critiquer, mais de comprendre d'abord comment tout cela fonctionne et s'organise. D'où viennent les ressources ? Comment sont-elles affectées à telle ou telle dépense ? Qui décide de quoi ? Qui rend compte ? A qui et comment ? Quelle est la conséquence financière d'appartenir à la CAVIL ? Quels sont, en tant que citoyen, nos droits, nos obligations ?

Voilà le travail auquel nous avons décidé de nous atteler, en lien avec les élus de l'opposition de Gleizé, et que nous vous ferons partager au fil de ce bulletin et des prochains autres.

Ce sera long, difficile, mais nous l'espérons et le voulons, enrichissant pour vous, habitants de Gleizé.

On peut penser que dépenser l'argent des contribuables pour refaire les jardins de la Revole ou équiper la salle du Conseil Municipal de mobilier coûteux, c'est bien. On peut aussi se dire que ce n'était ni urgent, ni forcément prioritaire. En tous cas, cela mérite réflexion !

Bonne lecture et surtout bonne réflexion.

Bernard Leblond, *Président de Gleizé Citoyenne et Solidaire*

Le budget d'une commune c'est :

- **un acte politique** : c'est la traduction financière de la politique municipale ;
- **un acte juridique** : il autorise l'exécutif de la commune à dépenser les montants votés et à percevoir les recettes correspondantes ;
- **un outil de pilotage** et de **contrôle** de l'activité municipale.

gleizecitoyenne@free.fr

La politique Municipale, cela me concerne !!





000070050 - fotosearch.com

Ces propositions que Mme Lamure ne veut pas entendre

Les différentes étapes d'un budget municipal:

- 1) **le débat sur les orientations budgétaires** : Il a lieu en février.
- 2) **Le vote du budget primitif**. C'est un budget prévisionnel présenté par le maire et voté par le conseil municipal.
- 3) **Les décisions modificatives**. Ce sont des ajustements liés à des événements non connus au moment du vote du budget. Budget primitif et décisions modificatives forment le budget total de la commune.
- 4) **Le compte administratif**: il retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées dans l'année. Il est présenté au conseil municipal dans les 6 mois qui suivent la fin de l'exercice.

Lors du débat d'orientation budgétaire 2010, les élus de l'opposition ont fait des propositions concrètes en matière de politique sociale :

Réaliser une étude sur les besoins de la population en matière de commerces et de services de proximité, et intégrer cette demande dans tous les projets d'aménagement.

Faciliter le maintien à domicile des personnes âgées par le renforcement de notre partenariat avec les associations spécialisées, la création d'un réseau municipal d'auxiliaires de vie, et le conventionnement de prestataires de service (coiffeurs, pédicures, ...).

Développer notre capacité d'accueil des jeunes enfants (d'après les chiffres officiels de la CAVIL, les $\frac{3}{4}$ des demandes d'admission en crèche sont refusées). Une offre diversifiée permettrait de gérer les contraintes d'emploi du temps telles que les horaires éclatés, ou les journées de travail allongées par un trajet quotidien vers Lyon.

Installer en Mairie une permanence d'accueil du Centre communal d'action sociale, afin d'apporter aux personnes en difficulté une information complète sur les aides que la commune peut leur proposer.

Amortir les effets de la crise en offrant aux familles des chômeurs en fin de droit des dispenses de paiement (cantine, activités sportives et culturelles, transports).

Cette solidarité avec les personnes démunies, isolées, précarisées, notre commune peut l'exprimer sans mettre en péril son équilibre budgétaire. Des dépenses d'investissement considérables auraient pu être différées, ou financées en partie par l'emprunt, plutôt que par la pressurisation permanente de notre budget de fonctionnement. Si le surendettement est à éviter, le sous-endettement actuel de notre commune n'est pas le signe d'une bonne gestion car il traduit l'absence d'une vision à long terme.

Sourde à nos propositions, Mme Lamure défend « sa » politique sociale avec un inventaire à la Prévert, énumérant des dossiers qui n'ont qu'un rapport lointain avec le social ou avec les choix budgétaires de la commune. Sa gestion autoritaire de la municipalité entrave le débat démocratique, ce qui tend à réduire le Conseil municipal à une simple chambre d'enregistrement.

Alain GAY, Conseiller municipal

BLABLA DE ZINC



Le budget municipal : comprendre ses priorités pour les changer

Le budget est le moment-clé des choix politiques d'une commune, le « nerf de la guerre » pour une majorité municipale. Pour peser sur ses décisions, il faut d'abord en comprendre le fonctionnement et être en mesure de faire des contre-propositions argumentées. L'exécutif municipal s'abrite derrière la technicité du budget, son apparente objectivité, pour présenter ses choix comme étant les seuls possibles. Les citoyens de Gleizé doivent savoir que des marges de manœuvre existent, que l'on peut les mettre au service d'autres priorités, comme par exemple la réduction des inégalités sociales.

Rien ne sert de pinailler sur l'affectation de petites sommes et de laisser passer sans en débattre de bien plus grosses. C'est le résultat du fossé actuel entre la majorité municipale et les citoyens, qui sont aussi électeurs et contribuables, ne l'oublions pas. La compréhension du budget doit leur permettre de limiter ce défaut en contrôlant les élus, en pesant sur les décisions.

Par exemple, nos dépenses d'investissement sont d'environ 1,6 million €. La part d'autofinancement est très importante, puisqu'elle représente à peu près la moitié de cette somme, alors que notre taux d'endettement est très faible. Cette gestion « en bon père de famille » se veut dans l'intérêt de tous : voire ! Car des investissements communaux, réalisés pour plusieurs générations, devraient avoir un financement étalé dans le temps.

Encore faut-il que ces investissements portent sur des aménagements ou des équipements qui profitent au plus grand nombre. Faute d'indicateurs fiables, l'impression persistante de beaucoup de Gleizéens est que les investissements les plus importants sont concentrés sur le bourg.

Le choix de prioriser l'investissement par rapport aux dépenses de fonctionnement, et celui de favoriser l'autofinancement plutôt que d'avoir recours à l'emprunt, ont pour conséquence la limitation des emplois municipaux. Par exemple, le coût de l'extension du parking de la salle des fêtes représente environ 30 années de salaire d'un agent municipal. De tels choix ne sont pas anodins, surtout quand on songe aux carences de la politique sociale de notre commune.

Philippe Brachet, *membre du Conseil des Aînés*



«Les associations sont les écoles gratuites de la démocratie.»

(Alexis de Tocqueville)

Un brin d'histoire !!!

C'est en mai que se tenaient sous les Carlovingiens les assemblées politiques. Les Francs avaient coutume de réunir tous les ans en mars leurs guerriers, dans un lieu consacré qu'on appelait Champ de Mars. A l'imitation des Germains, auxquels ils avaient emprunté ces principes d'indépendance politique, les guerriers francs délibéraient sous la présidence de leur chef. La liberté était complète. Si les paroles du chef leur plaisaient, ils y applaudissaient en frappant leurs boucliers de leurs framées ; sinon, ils étouffaient sa voix par leurs murmures.



Assemblée Générale!
Le 23 Juin 2010, 19h00

19h – 20h30

▲ Réunion publique: **“La démocratie participative”** avec René Balme, maire de Grigny (69).

20h30 – 22h30

▲ Assemblée Générale de l'association **Gleizé Citoyenne et Solidaire**.

22h30

▲ Pot de clôture

à la Bourse du Travail

Villefranche / Saône

REACTION!

Le bulletin vous a plu ou au contraire déplu ? Un article vous a intéressé ou interpellé?

N'hésitez pas. Par courrier ou par courriel adressez nous vos remarques, suggestions, critiques, souhaits, bref,

REAGISSEZ!!!!!!

Par courrier: **Gleizé Citoyenne et Solidaire – 8 Impasse Claudine – 69400 – Gleizé**

Par courriel: **gleizecitoyenne@free.fr**



Ce bulletin a été tiré à 3500 exemplaires et distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Gleizé.
Le coût, 240 €, a été financé par nos cotisations.
Il a été imprimé par le CAT Robert Lafon de Villeurbanne

Il ne peut y avoir de progrès sans échanges contradictoires et constructifs, aussi pour nous permettre de continuer à faire vivre et évoluer ce débat nécessaire à la démocratie, **rejoignez nous, soutenez nous!**



GLEIZE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

8, Impasse Claudine - 69400 Gleizé

gleizecitoyenne@free.fr

Cotisation annuelle: 20 €

Paiement par chèque à l'ordre de l'association, à envoyer au siège social



Nom:.....

Prénom:.....

Téléphone:.....

Courriel:.....